Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213502602-20260703-A2026_00019-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
COMMUNE de SAINT-CHRISTOPHE DES BOIS

Saint Christophe 35210 DES BOIS

A2026-019

ARRETE MUNICIPAL RELATIF A L'ORGANISATION D'UNE SOIREE ASSOCIATIVE CULTURELLE

Le Maire de la COMMUNE de SAINT-CHRISTOPHE-DES-BOIS,

Vu les articles L 2212-1 et suivants du CGCT ;
Vu l'article R 610-5 du code pénal ;
Vu la demande présentée par l'association « Pression Sonore » basée à Pocé-les-Bois (Ille-et-Vilaine) représentée par Monsieur GOBERT Lilian en vue de l'organisation d'une soirée associative culturelle le samedi 1er août 2026 sur un terrain privé 7 le Vieux Moulin de Cussé ;

ARRETE

Article 1 – Monsieur GOBERT Lilian, Président de l'association « Pression Sonore » est autorisé à organiser une soirée publique organisée chez un particulier au 7 le Vieux Moulin de Cussé à Saint-Christophe-des-Bois après accord de ce dernier.

La soirée associative culturelle se tiendra le samedi 1er août à compter de 18 h 00 et autorisée jusqu'à 1 h 00 le dimanche 2 août 2026.

Article 2 – En aucun cas le bal ne pourra se prolonger au-delà de l'heure ainsi fixée, sans permission spéciale de l'autorité municipale.

Article 3 – la vente d'alcool n'est pas autorisée dans le cadre de cette soirée.

Article 4 – Il sera tenu pour seul responsable de l'organisation et du déroulement de cette manifestation. L'organisateur de cette soirée devra en informer le voisinage et la Gendarmerie de Vitré.

Article 5 - Le bénéficiaire de la présente autorisation sera attentif à la situation météorologique et en cas d'alerte, il s'engage à prendre toutes les dispositions de sécurité utiles et nécessaires.

Article 6 - Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies selon les lois en vigueur.

Article 7 – M. le Maire, les services de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Christophe-des-Bois le 25 juin 2026
Le Maire, Yves Guérin

MAIRIE de St CHRISTOPHE DES BOIS * 35210 *

Mairie de Saint-Christophe-des-Bois
16 rue de l'Eglise – 35210
Tél. 02.99.76.01.89. - mairie35@saintchristophedesbois.fr